

« Le vrai bonheur en ce monde est d'être paisible. »

Phocylide de Milet, *Sentences et adages*, VI^e s. av. J.-C.

Informations générales

Consignes de sécurité

Chaque élève doit pouvoir justifier de son identité en entrant dans l'établissement : **il devra donc montrer son carnet de correspondance à l'entrée ou à l'accueil.**

Tous les adultes et les élèves **doivent porter un masque dans l'établissement et en avoir un ou plusieurs de secours**, dès leur arrivée au portail.

Par ailleurs, **pour des raisons de sécurité**, il n'est pas possible de stationner devant l'établissement aux heures d'entrée et de sortie : **il faut éviter les attroupements devant le portail et aux abords de l'école.**

Règlement intérieur

Chaque élève a reçu un carnet de correspondance le jour de la rentrée. Il doit y coller une photo, le couvrir d'un plastique transparent et faire signer par ses parents chacune des rubriques. Il s'agit d'un document que **chacun doit être en mesure de présenter à tout moment. Tout élève qui ne sera pas en mesure de présenter son carnet à un professeur sera sanctionné.** Les carnets de correspondance seront contrôlés régulièrement. Aucun graffiti ne sera accepté sur ce document.

Tenue correcte

Nous vous rappelons que **le port d'une tenue correcte est exigé.** Des mesures seront prises si nous estimons que les tenues ne sont pas appropriées au travail scolaire. La Direction passera dans toutes les classes pour sensibiliser les élèves à cette question et répondre aux interrogations.

Emploi du temps

Quelques précisions concernant le **premier cours de langues vivantes** :

- Collège : les élèves attendent leurs professeurs au niveau du perron de l'entrée C.
- Lycée : les élèves attendent leurs professeurs au M'eating.

Changement d'option

Tout **changement d'option** devra être signalé à M. TAROZZI **pour le vendredi 17 septembre 2021 au plus tard.** La demande sera effectuée par un courrier des parents à l'attention de M. NICOLAS. **Au-delà de cette date, aucune modification ne sera plus acceptée.**

Equipements numériques

Chaque élève de la 6^{ème} à la Terminale, apporte son propre équipement numérique en classe pour pouvoir accéder aux ressources et aux manuels numériques. Pour les collégiens, pensez à protéger votre tablette avec une coque ou une housse et à prendre soin de votre sac qui ne devra pas être laissé sans surveillance. Pour les anciens élèves de l'établissement, veillez à supprimer de la mémoire des tablettes tous les manuels de l'année précédente.

Nous vous rappelons que conformément au règlement intérieur en vigueur, **l'établissement décline toute responsabilité en cas de vol.** Il faut donc ranger votre tablette à chaque intercoures ou récréation, sécuriser votre sac à l'aide d'un cadenas et ne pas jeter votre sac.

Nous vous rappelons que l'équipement numérique permet uniquement d'avoir accès aux manuels ou ressources numériques et à internet. La prise de notes s'effectue toujours dans vos cahiers ou classeurs.

Comptes informatiques

Les comptes informatiques des élèves sont activés.

L'identifiant est la première lettre du prénom suivie du nom (10 caractères maximum au total).

Dans certains cas particuliers, l'identifiant contient également un chiffre.

Le mot de passe initial est la date de naissance en 6 chiffres (exemple pour Fanny Pignon née le 10 novembre 2004 : Identifiant : fpignon et mot de passe : 101104).

La première utilisation du compte doit s'effectuer sur un ordinateur de l'établissement, au CDI, en salle info, en Permanence ou dans une salle de TP de sciences. Lors de cette première connexion, le mot de passe doit être modifié et noté par l'élève. Le nouveau mot de passe doit contenir au moins 6 caractères. Ce mot de passe est personnel et doit rester secret, et il sera utilisé chaque jour sur la tablette pour accéder à internet : il ne doit être ni trop simple, ni trop compliqué et ne doit contenir que des chiffres ET/OU des lettres.

Accès WiFi

Avant de pouvoir utiliser le réseau wifi, les élèves doivent forcément effectuer une première ouverture de session sur un des ordinateurs de l'établissement pour personnaliser leur mot de passe, au CDI, en salle info, ou dans les labos de sciences (cf. ci-dessus).

L'accès à internet avec la tablette ou l'ordinateur se fait ensuite en 2 étapes :

- Connexion au réseau « ndwifi », avec le mot de passe « nd67wifi ».
- Authentification sur la page « Contrôles d'accès » qui s'affiche automatiquement à l'ouverture d'un navigateur, avec l'identifiant et le mot de passe du compte élève personnalisé au préalable sur un ordinateur de l'établissement.

Adresse de la page d'authentification : alcazar.notredame67.com

L'authentification ouvre un droit d'accès à internet valable 1 jour. Les connexions réalisées par cet accès sont filtrées et enregistrées pour chaque utilisateur.

Assistance à l'utilisation de la tablette et des manuels numériques

Toutes les personnes qui rencontrent une difficulté avec leur tablette ou l'utilisation des manuels numériques doivent venir demander de l'aide à M. Hueber. Une première séance d'assistance aura lieu le jeudi 9 septembre de 13h à 14h au CDI.

MonBureauNumérique

Les identifiants d'accès à l'ENT *MonBureauNumérique* seront bientôt distribués. Ils permettront d'accéder aux manuels numériques, au cahier de texte, à l'emploi du temps et à ses modifications, à la messagerie et aux notes. Un compte par élève, un compte par famille sauf pour les parents séparés où chaque parent recevra un identifiant séparé.

Restauration

Les lycéens attendront en fonction des niveaux de passage en C26 ou en permanence. Mme Hackenschmidt se chargera de fluidifier le passage en autorisant l'accès par petits groupes dans le sas de pointage.

L'accès au sas se fera en file indienne jusqu'à la rampe.

Les élèves et les adultes garderont leur masque jusqu'à ce qu'ils soient installés à table, sans possibilité de se relever en cours de repas. Il ne sera donc pas possible d'aller aux toilettes en cours de repas ni de se resservir pour des questions de sécurité sanitaire.

Self : le pointage électronique se fera par le biais d'une carte de demi-pension obligatoire pour tout élève demi-pensionnaire.

Cafétéria : Le fonctionnement sera le même que pour le self. Les élèves se regrouperont par table identifiée à leur classe. En cas d'oubli de la carte, merci de vous adresser à la vie scolaire. **En cas de perte ou d'oublis répétés, une nouvelle carte sera facturée 3 euros.**

Les élèves qui se rendent à La Doctrine Chrétienne pour les cours de spécialités ou d'options, sont priés de se présenter auprès du personnel éducatif afin d'être prioritaires au M'eating.

Feu vert clignotant

Nous vous rappelons la présence des feux verts clignotants au M'eating et dans la cour. Ils signifient :

- Pour les lycéens : autorisation de monter en cours.
- Pour les collégiens : se dépêcher de récupérer les affaires dans les casiers afin d'être prêts au moment de la sonnerie.

Déplacements

Trois escaliers permettent l'accès aux différents locaux de l'établissement. Pour faciliter les déplacements de tous les élèves, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- L'escalier B est réservé aux élèves du collège. Les collégiens qui se rendent en technologie en C41 empruntent l'escalier C et ceux qui se rendent au gymnase ou en salle C26 empruntent l'escalier D.
- En dehors de ces exceptions, les escaliers C et D sont réservés aux élèves du lycée. Les élèves de 2^{nde} 1 empruntent l'escalier C pour entrer et sortir de leur salle de classe. Les élèves de 1^{ère} 1 et 2 empruntent l'escalier D pour entrer et sortir de leurs salles de classe.

Chorale

Tous ceux et celles qui aiment chanter sont invités à venir nombreux grossir les rangs de la chorale de Notre Dame. L'inscription se fera le jour de la première répétition jeudi 9 septembre de 13h10 à 14h05 en salle d'éducation musicale E11. Cette invitation s'adresse à tous les élèves de la 6^e à la Terminale.

Association sportive

Une information sera donnée lors de la première heure de cours d'EPS. Les séances démarrent mardi 7 septembre à 13h10. Rendez-vous au gymnase.

Photos individuelles

Le photographe sera dans l'établissement le mardi 7 septembre. Les collégiens et les lycéens se présenteront obligatoirement par classe et par ordre alphabétique accompagnés de leur professeur selon le planning horaire qui sera communiqué. Il est obligatoire de se faire photographier mais l'achat de la photo est facultatif. Le Bureau de la vie scolaire communiquera le planning de passage des classes par voie d'affichage.

Casiers

Les lycéens doivent consulter les panneaux d'affichage pour connaître leur numéro de casier.

Ils devront se munir d'un cadenas personnel. **Il n'est pas permis de s'attribuer un casier sans inscription préalable à la Vie Scolaire sous peine de sanction.**

Les collégiens feront les binômes de casier avec leur professeur principal le jour de la rentrée. Mme HACKENSCHMIDT, sous 7 jours attribuera à chaque collégien le numéro de casier qu'il partagera avec un camarade de classe ou avec un membre de la fratrie.

Aide à table

Comme chaque année, l'école recherche des élèves de 3^e ou du lycée (au nombre de 3 par jour) pour aider les enfants de CP à prendre leur repas tous les jours de 12h35 à 13h10 à la cantine des maternelles. Les élèves disposés à rendre ce service doivent s'engager à être réguliers et actifs.

Ceux qui accepteront de rendre ce service durant l'un ou l'autre des créneaux indiqués pourront bénéficier de la gratuité du repas. Les volontaires peuvent s'inscrire le plus vite possible auprès du secrétariat de l'école – bureau B17.

Informations Spécial Collège

CDI

Le CDI n'est pas accessible aux collégiens pendant les récréations de 10h et 15h.

L'accès au CDI pendant la pause méridienne de 13h10 à 14h05 se fait par voie d'inscription au préalable auprès de Mme Hackenschmidt tous les jours à partir de 12h, dans la cour.

Permanence de 13h à 14h

La permanence pour les collégiens est transférée

- le lundi en salle B26
- du mardi au vendredi en salle E01 (nouveau bâtiment)

Informations Spécial Lycée

Options

Toutes les options et spécialités communes à La Doctrine et Notre Dame démarrent à partir du **jeudi 2 septembre 2021**. Attention : les horaires des spécialités et des enseignements partagés avec La Doctrine étant différents, veillez à consulter le planning affiché dans les salles de classe.

Option Musique

Les élèves qui ont choisi cet enseignement sont invités à une réunion d'information :

- Jeudi 2 septembre de 16h25 à 17h25 pour les Premières à Notre-Dame
- Mardi 7 septembre de 16h25 à 17h25 pour les Secondes à Notre-Dame

Organisation pédagogique

Toutes les informations nécessaires au bon démarrage des cours de chaque classe sont affichées sur les

panneaux d'organisation pédagogique à l'entrée du M'eating, à côté de la rampe de distribution de la cafétéria près de l'escalier C. Nous vous encourageons à les consulter. En cas de doute, vous pouvez également vous adresser à Mme ROUSSEAU au bureau de la Vie Scolaire.

M'eating du Mercredi

Les lycéens souhaitant déjeuner **tous les mercredis** doivent adresser une demande par mail à isabelle.konieczka@notredame67.com avant le 7 septembre.

Pour les repas pris occasionnellement le mercredi, se présenter à la cafétéria du M'eating avec un ticket repas acheté au préalable à l'accueil.

Jeun 'Est 15-29 ans

Jeunest.fr est un portail, une appli et une carte pour lycéens de la région Grand Est. **Tous les lycéens doivent s'inscrire.** Vous trouverez toutes les informations, actus et bons plans de la région.

Inscrivez-vous sur le site www.jeunest.fr

Spécial Terminales - Inscriptions aux prépas OFEPAL

Il est encore temps de s'inscrire aux prépas de l'OFEPAL (Santé, Sciences Po, Ecoles d'ingénieurs). Les élèves peuvent le faire jusqu'au **lundi 6 septembre à 17h** auprès de M. TAROZZI (Bureau B15). Les premiers cours auront lieu le samedi 11 septembre 2021.